

**MRC DU HAUT-RICHELIEU
SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

**MERCREDI
LE 27 MAI 2020**

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu tenue le vingt-septième jour de mai deux mille vingt à dix-huit heures (18h00), à l'endroit ordinaire des séances.

Considérant l'actuelle pandémie causée par la COVID-19 et l'arrêté ministériel 2020-029 du 26 avril 2020, la séance extraordinaire du conseil municipal de la MRC du Haut-Richelieu est enregistrée et se tient sans public. Les membres du conseil y participent en personne et visioconférence Zoom. M. Gilles Bérubé, journaliste au journal *Le Canada Français*, détenant une carte de presse valide émise par la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), couvre l'événement.

Étaient présents :

En personne : M. Réal Ryan, préfet et maire de Noyan, M. Patrick Bonvouloir, Sainte-Brigide-d'Iberville, M. Pierre Chamberland, Saint-Valentin, M. Claude Leroux, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et M. Martin Thibert, Saint-Sébastien.

En visioconférence Zoom : Mme Suzanne Boulais, Mont-Saint-Grégoire, Mme Danielle Charbonneau, Henryville, M. Jacques Desmarais, Saint-Blaise-sur-Richelieu, M. Jacques Lavallée, Sainte-Anne-de-Sabrevois, M. Jacques Lemaistre-Caron, Lacolle, M. Luc Mercier, Saint-Alexandre et conformément à l'article 210.27 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c.0-9), Mme Sonia Chiasson, conseillère municipale de Noyan.

Substituts en visioconférence : M. Marco Savard pour M. Alain Laplante, Saint-Jean-sur-Richelieu, ce dernier ayant été sanctionné par la Commission municipale du Québec pour une durée de 95 jours à compter du 6 mai 2020 et M. Serge Beaudoin pour Mme Renée Rouleau, Saint-Georges-de-Clarenceville.

Absence motivée : M. Jacques Landry, Venise-en-Québec.

Ladite séance extraordinaire du conseil de la MRC du Haut-Richelieu ayant été dûment convoquée par le directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC du Haut-Richelieu, Mme Joane Saulnier et ce, par courrier recommandé, le tout aux fins de satisfaire aux exigences de l'article 156 du Code municipal.

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence du préfet, M. Réal Ryan.

Également présente : Mme Joane Saulnier, directeur général et secrétaire-trésorier.

18 h 00 **Ouverture de la séance/Constatation de la transmission de l'avis spécial/
Adoption de l'ordre du jour/Déclaration d'intérêts**

CONSIDÉRANT l'avis spécial donné le 19e jour du mois de mai 2020 et acheminé par courrier recommandé le 19 mai 2020 tel qu'il apparaît à l'original de cet avis, convoquant ainsi les membres du conseil de la MRC du Haut-Richelieu à savoir, le préfet, M. Réal Ryan, Noyan, et les conseillers régionaux suivants : M. Patrick Bonvouloir, Sainte-Brigide-d'Iberville, Mme Suzanne Boulais, Mont-Saint-Grégoire, M. Pierre Chamberland, Saint-Valentin, Mme Danielle Charbonneau, Henryville, M. Jacques Desmarais, Saint-Blaise-sur-Richelieu, M. Jacques Landry, Venise-en-Québec, M. Marco Savard pour M. Alain Laplante, Saint-Jean-sur-Richelieu, ce dernier ayant été sanctionné par la Commission municipale du Québec pour une durée de 95 jours à compter du 6 mai 2020, M. Jacques Lavallée, Sainte-Anne-de-Sabrevois, M. Jacques Lemaistre-Caron, Lacolle, M. Claude Leroux, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, M. Luc Mercier, Saint-Alexandre, Mme Renée Rouleau, Saint-Georges-de-Clarenceville, M. Martin Thibert, Saint-Sébastien, et, conformément à l'article 210.27 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c.0-9), Mme Sonia Chiasson, conseillère municipale de Noyan.

CONSIDÉRANT l'avis transmis le 19 mai 2020 à l'effet qu'il sera pris en considération les sujets suivants à savoir:

PV2020-05-27

18 h 00 Ouverture de la séance et constat que l'avis de convocation a été notifié tel que requis par le Code municipal.

Adoption de l'ordre du jour et déclaration d'intérêts.

1.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

1.1 PAU/PME : Octroi de prêts et gestion de dossiers.

1.2 Demande de contribution financière au projet « La Ruche » (25 000\$) visant à soutenir le commerce au détail (Mouvement Desjardins et CCIHR) le tout via la plateforme « Soyez local ».

2.0 VARIA

2.1 Tout autre sujet pourra être discuté si tous les membres sont présents.

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

4.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

EN CONSÉQUENCE;

15910-20 Sur proposition du conseiller régional M. Marco Savard, appuyée par le conseiller régional M. Claude Leroux,

IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 27 mai 2020.

ADOPTÉE

Le directeur général et secrétaire-trésorier constate que M. Marco Savard, conseiller régional, se retire des délibérations en expliquant la situation de conflit d'intérêts ou d'apparence de conflit d'intérêts dans laquelle il se trouve relativement au dossier PAU/PME - Octroi de prêts et gestion de dossiers, considérant qu'il est président de NexDev.

1.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

1.1 PAU/PME - Octroi de prêts et gestion de dossiers

CONSIDÉRANT la pandémie causée par la COVID-19;

CONSIDÉRANT les enjeux majeurs de développement économique;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Richelieu peut octroyer des prêts dans le cadre du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'analyse de NexDev;

EN CONSÉQUENCE;

15911-20 Sur proposition du conseiller régional M. Pierre Chamberland, appuyée par le conseiller régional M. Martin Thibert, M. Marco Savard, conseiller régional, s'étant retiré des délibérations en expliquant la situation de conflit d'intérêts ou d'apparence de conflit d'intérêts dans laquelle il se trouve relativement au dossier PAU/PME - Octroi de prêts et gestion de dossier.

IL EST RÉSOLU:

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

D'AUTORISER les prêts suivants :

PV2020-05-27
Résolution 15911-20 - suite

- PAUHR-004 : 50 000\$
- PAUHR-007 : 50 000\$;
- PAUHR-008 : 35 000\$;
- PAUHR-009 : 50 000\$;
- PAUHR-013 : 50 000\$;
- PAUHR-014 : 30 000\$ avec garantie;

QUE le remboursement de ces prêts intervienne suivant les conditions établies aux contrats de prêts dûment acceptées par les emprunteurs;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

Le directeur général et secrétaire-trésorier constate que M. Marco Savard, conseiller régional, réintègre les délibérations.

1.2 Programme Du cœur à l'achat - CCIHR et Desjardins

CONSIDÉRANT la crise économique reliée à la pandémie causée par la COVID-19;

CONSIDÉRANT la pause décrétée par le gouvernement du Québec à la mi-mars 2020;

CONSIDÉRANT QUE le milieu se mobilise pour la relance des activités économiques;

EN CONSÉQUENCE;

15912-20 Sur proposition du conseiller régional M. Claude Leroux,
Appuyée par le conseiller régional M. Jacques Lavallée,

IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT:

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

QUE le conseil de la MRC du Haut-Richelieu autorise une aide financière de 25 000\$ dans le cadre du programme « Du cœur à l'achat », le tout en partenariat avec la Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu et Desjardins;

QUE l'ensemble du processus soit déployé via la plateforme « Soyez local » pour le commerce de détail de petite surface;

D'AUTORISER le préfet de la MRC du Haut-Richelieu ou en son absence le préfet suppléant, et le directeur général et secrétaire-trésorier ou en son absence la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe de la MRC du Haut-Richelieu à signer tout document requis à cet effet;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin à même l'enveloppe des richesses naturelles réservée à la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

ADOPTÉE

2.0 VARIA

2.1 Autres sujets

Aucun autre sujet n'est discuté considérant l'absence d'un membre du conseil.

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

PV2020-05-27

4.0 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

15913-20 Sur proposition du conseiller régional M. Martin Thibert,
Appuyée par le conseiller régional M. Patrick Bonvouloir,

IL EST RÉSOLU:

DE LEVER la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu, ce 27 mai 2020.

ADOPTÉE

Réal Ryan,
Préfet

Me Joane Saulnier,
Directeur général et secrétaire-trésorier